



Extrait du registre des délibérations **Comité syndical : SIMA COISE**

Séance du : 14 septembre 2010
Compte rendu affiché le : 25 septembre 2010
Date de la convocation : 23 Août 2010

Nombre de délégués : 31	Nombre de délégués concernés : 31
En exercice : 31	En exercice : 31
Présents : 21	Présents : 21
Votants : 21	Votants : 21

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Tardy F, Chambonnet M,
CCFL : Mrs Rousset L, Gonon P, Séon M, Bruyère C, Vincent G, Mme Grange M,
SIAHL: Mrs Bruyas J M, Bouchut R, Bruyas JM, Moralès P, Villard P, Mme Larue M F,
SEM : néant
Autres communes: Mrs Reynard R, Bouchut O, Pallandre A, Villemagne G, Piot M, Mme Grange M
Secrétaire de séance : Mme Larue M F
Excusés : Mrs Besset, Boudier JP, Gros R, Louat R, Vivien G, Lhopital J L,

N°266 Objet : Demande de subventions pour actions concernant le programme de suivi du désherbage mécanique

Monsieur le Président explique que dans le cadre du programme d'actions de lutte contre les pollutions par les produits phytosanitaires, le SIMA Coise propose de faire réaliser par un prestataire extérieur un suivi des agriculteurs qui souhaitent expérimenter le désherbage mécanique sur céréales.

Le choix du prestataire s'est naturellement porté sur l'ARDAB et son technicien. Le coût prévisionnel maximum pour l'année 2010 s'élève à 4 000 €, y compris les actions de communication réalisées par le SIMA.

Monsieur le Président propose de solliciter les différents partenaires financiers : Agence de l'Eau Loire Bretagne, Région Rhône Alpes et Conseil Général pour financer cette opération.
Cette opération est inscrite dans le volet A4 du contrat de rivière et regroupe les actions 98 à 101

Monsieur le Président sollicite l'avis du comité syndical.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical à l'unanimité autorisent le Président à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de la Région Rhône Alpes et du Conseil Général pour un montant prévisionnel de 4 000 € TTC.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 14 septembre 2010
Le Président
J Y Charbonnier